



69

24 avril 2024

Impôts locaux

Lors du dernier conseil municipal, le vote du budget est intervenu. Il a été décidé, malgré l'inflation et la baisse des dotations de l'Etat, de **NE PAS augmenter les taux des impôts** perçus par la commune de Monlet.

Evidemment ceci ne concerne que notre commune et ne préjuge pas des décisions de l'Etat et des autres Collectivités Territoriales.

Programme de travaux 2024 de la DEA

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de l'Agglomération du Puy-en-Velay a arrêté son programme de travaux pour 2024.

Concernant Monlet, les travaux programmés sont les suivants :

- Deuxième tranche et achèvement du remplacement de la colonne entre Bréchnignac et Malaguet
- Changement de la colonne entre Pouzols et Les Iignes
- Interconnexion entre Monlet et Allègre
- Forage exploratoire au pied du Mont Bar pour remplacer le forage du Pinet qui est inutilisable

Gestion des eaux pluviales

Le mauvais état du fossé du côté sud de la route de Malaguet à Bréchnignac provoquait une stagnation à chaque pluie et un débordement sur la route lors des fortes précipitations. La DEA a posé une buse sous la route, permettant l'évacuation du fossé.

